

Public et prérequis

Toutes personnes amenées à effectuer à titre d'exécutant non électricien des opérations d'ordre non électrique (peinture, menuiserie, ...) dans les environnements présentant des risques électriques (armoires ou locaux électriques par exemple)

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Les objectifs

Maintenir ses acquis et ses connaissances sur le titre d'habilitation B0 - H0 - H0V Exécutant conformément à la norme NF C 18-510.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Vidéo
- Support de cours
- Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

- Retour d'expérience
- Les limites de l'habilitation (chiffre 0) (autorisations et interdits, champs restrictifs de travail, zone de travail)
 - Repérer la zone de travail qui lui a été définie
 - Appliquer les instructions
- Les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, ...)
 - Reconnaître les signalisations et repérages associés
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13.
 - appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
 - analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Modalité d'évaluation

- Attestation
- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.

Suivi de la formation

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au cœur des bassins industriels et d'emploi

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

664 personnes formées en 2023

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3

Boulogne - 03 21 87 79 06
Cambrai - 03 27 70 34 23
Hénin-Beaumont - 03 21 20 40 31
St-Omer - 03 21 87 79 06

Béthune - 03 21 20 40 31
Dunkerque - 03 28 59 32 90
Lille - 03 20 94 76 73
Valenciennes - 03 27 45 24 15

Calais - 03 21 87 79 06
Étaples - 0654769800
Maubeuge - 03 27 53 14 00